

Appellation commerciale : VSR L (PTAC compris entre 3,5 T et 5,4 T) - Châssis Cabine Renault Master L3



Cette fiche de vente n'est pas un document contractuel

Titulaire : 

Disponibilité du marché : du 31/07/2017 au 30/07/2020  
Soumis à révision et à reconduction

## DESCRIPTIF TECHNIQUE

<b>Châssis</b>	RENAULT MASTER 4.5 T CCAB 145 E6 PTAC : 4 500 kg Empattement : 3 682 mm Puissance maximum : 107 kW Couple maximum : 360 Nm Puissance fiscale : 10 CV
<b>Cabine</b>	Cabine simple 3 places (1 siège conducteur + 1 banquette 2 places) Lève-vitres électriques Fermeture centralisée
<b>Dimensions</b> □	Longueur hors tout : 5,687 m (+ 795 mm avec chariot de balisage) Largeur cabine maximum : 2,07 m Hauteur hors tout : 2,43 m Diamètre de braquage entre murs : 14,10 m
<b>Carrosserie</b>	Faux châssis en aluminium soudé, carrosserie en tôle d'aluminium Intérieur en profil technique aluminium vissé sur structure Ventilation optimale de la cellule par : - Grilles de ventilation à clairevoie sur faces avant et arrière - Orifices d'entrée d'air au plancher protégés des entrées d'eau par un omega en aluminium 4 rideaux latéraux coulissants en alliage d'aluminium, de couleur jaune avec barre de manœuvre et fermeture à clés
<b>Equipement d'extinction</b>	4 extincteurs poudre sur support individuel
<b>Rangement</b>	1 tiroir télescopique utilisable côté latéral droit et côté latéral gauche 2 tiroirs télescopiques pour le matériel lourd 2 panoplies coulissantes en partie arrière pour petit matériel de forçement et déblai
<b>Equipements électriques</b>	Circuits gainés et protégés par des fusibles (regroupement en gaine ou goulottes, ils sont protégés des agressions mécaniques et chimiques) Tableau électrique regroupé en un seul point de l'équipement afin de faciliter la maintenance ultérieure Signalisation conforme au code de la route Différents interrupteurs et voyants en cabine

Appellation commerciale : VSR L (PTAC compris entre 3,5 T et 5,4 T) - Châssis Cabine Renault Master L3

DESCRIPTIF TECHNIQUE

**Matériel d'éclairage et puissance électrique**

Matériel d'éclairage :  
Mât télescopique 4 projecteurs LED sur 360° bi tension 12 / 24 V  
Luminosité /projecteur : 7000 Lumens (Flood) / 12000 Lumens (Spot)  
Eclairage de la zone de travail  
Puissance électrique (en option) :  
Energie fournie par un groupe électrogène (en option)  
Distribution par tableau avec équipement de lecture et de contrôle + 3 socles 230 V / 16 A

**Signalisation et Balisage**

2 gyroleds bleus à l'avant du véhicule  
1 rampe AR avec 4 gyrophares bleus + 6 blocs leds orange clignotants  
2 feux de pénétration bleus à leds  
Balisage rétroréfléchissant suivant NFS 61 503  
Nombreuses options de signalisation disponibles

**Lot de bord**

1 cric adapté au véhicule  
1 clé démonte roue  
1 roue de secours  
1 triangle de pré-signalisation  
1 gilet haute visibilité  
1 câble de 10 mètres pour la charge équipé :  
- d'une prise adaptée à celle installée sur le véhicule  
- d'une prise secteur  
1 câble de 10 mètres pour le démarrage équipé :  
- d'une prise adaptée à celle installée sur le véhicule  
- d'une paire de pince type "crocodile"  
2 cales de roues  
2 extincteurs 9 kg poudre classe B  
1 poignée gonfleur pneumatique équipée d'un manomètre de contrôle  
1 tuyau gonfleur  
1 jeu d'ampoules  
1 jeu de fusibles  
1 touret électrique de 25 mètres équipé de prise mini IP54 à dispositif d'interruption incorporé,  
1 trépied hauteur environ 1,50 m pour le projecteur fixé sur la face arrière du véhicule.

**Documentation**

**A la livraison du premier véhicule ou d'une série de véhicules :**  
1 attestation de conformité aux normes applicables à ce type de véhicule,  
1 exemplaire du PV d'examen et d'essais de l'organisme certificateur (l'agrément final sera fourni après validation de la commission de certification),  
1 attestation garantissant la fourniture des pièces de rechange ou de sous-ensembles adaptables pour l'équipement pendant  10 années à compter du jour de la livraison,  
le certificat garantissant pendant 10 ans la protection contre la corrosion,  
le certificat de dérogation du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire concernant la pose des films athermiques sur les vitres du véhicule (si l'option est retenue),  
1 attestation du fournisseur des treuils indiquant la force nominale de l'ensemble (treuil, câble, crochet) si option retenue.

**A la livraison de chaque véhicule :**  
1 copie des documents administratifs nécessaires à son immatriculation; la démarche d'immatriculation est assurée par le client dans son département (taxe de la carte grise à la charge du bénéficiaire),  
les certificats de garantie associés au châssis et à l'équipement,  
en 2 exemplaires, la documentation technique de mise en œuvre de l'équipement,  
en 1 exemplaire, la documentation technique d'entretien de l'équipement,  
1 nomenclature détaillée avec référence sous forme de catalogue, papier ou numérique des principaux éléments mécaniques du châssis,  
1 nomenclature détaillée avec référence sous forme de catalogue, papier ou numérique des principaux éléments composant l'équipement,  
1 schéma des installations électriques de l'équipement.

**PREREQUIS**

Toute constitution de devis doit impérativement faire l'objet d'une analyse de masse

Appellation commerciale : VSR L (PTAC compris entre 3,5 T et 5,4 T) - Châssis Cabine Renault Master L3

FICHE DE VENTE

Cette fiche de vente n'est pas un document contractuel

Réf. UGAP

MATERIEL DE BASE

2212606	P3-RENAULT-MASTER 4T5 CCAB STD RTWD 145EVI-Franco de Port
2212607	P3-RENAULT-MASTER 4T5 CCAB STD RTWD 145EVI-Départ Usine

GARANTIE (voir options pour extension)

Châssis cabine complet : 2 ans  
Anti-corrosion sur châssis cabine : 2 ans  
Equipement complet : 2 ans

DÉLAIS

Délai de mise à disposition :

1 unité : 210 jours  
2 à 5 unités : 210 jours  
6 à 10 unités : 210 jours